

Châteldon

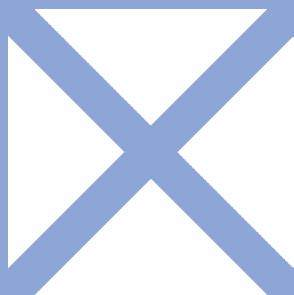
Informations municipales 2019



Dessin de Marielle DURAND



21 8 8



Tony BERNARD
Maire

Le site internet
de la commune a été
entièrement revu.

Découvrez le :
www.chateldon.com

Infos mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65
Télécopie : 04 73 94 67 01
Astreintes : 06 48 59 64 92

E-mail : mairie@chateldon.com
www.chateldon.com

Ouverture au public
du secrétariat :

Du mardi au vendredi :
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h
Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les
adjoints, il suffit de téléphoner
en mairie, un rendez-vous vous
sera proposé.



Michel BORIE
1^{er} adjoint

Organisation et suivi du travail des
agents des services techniques,
Suivi de tous les travaux de voirie,
fleurissement, travaux sur les
réseaux d'eau et d'assainissement,
surveillance du réseau d'eau
et d'assainissement, suivi du
fonctionnement du service de
l'assainissement non collectif,
travaux dans les hameaux.



Patricia CHATAING
2^e adjointe

Commission des impôts, site Internet
de la commune, préparation et suivi
de l'ensemble des budgets, travail et
emploi, développement économique,
projet d'extension de bourg « Les
Champs » ; activités économiques
liées au tourisme ; Suivi du Programme
d'aménagement de bourg.



Sophie DOUET
3^e adjointe

Relation avec les enseignants et les
services de l'éducation nationale,
cantine scolaire, garderie périscolaire,
ramassage scolaire, gestion du
personnel municipal intervenant à
l'école, relations avec l'accueil de loisirs
sans hébergement intercommunal.



Guillaume JOUBERT
4^e adjoint

Mise en œuvre et suivi de l'étude
« centre bourg », ainsi que la
valorisation du secteur du « Vécou »,
bulletin municipal, éclairage public
et pollution lumineuse ; performance
énergétique des bâtiments
communaux, gîtes communaux.



Gilbert GAUTHERON
Conseiller municipal
Jumelage.



Lionel LOURADOUR
Conseiller municipal
Réglementation des boisements ;
Fonctionnement et travaux sur les
bâtiments communaux.



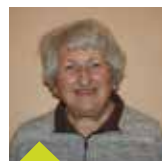
Hélène CERS
Conseillère municipale
Projet d'extension de bourg
« Les Champs ».



Caroline DALET
Conseillère municipale
Relations avec le Conseil
départemental et le SIAD, préparation
et suivi des budgets, Urbanisme.



Didier DIONNET
Conseiller municipal
Organisation du concours des maisons
fleuries ; visites guidées du bourg.



Josée PARRAUD
Conseillère municipale



Pascale POINTARD
Conseillère municipale
Organisation des saisons culturelles
(concerts, expositions...), animation de
la commission culturelle ; Egalité entre
les femmes et les hommes dans la vie
publique, développement économique.



Bérangère RODDIER
Conseillère municipale
Organisation du repas annuel offert
aux aîné-e-s, suivi de la mise en œuvre
d'un relais d'assistantes maternelles
intercommunal.



Bernard SZOLLOSI
Conseiller municipal
Relations avec les associations, affaires
liées à la randonnée, manifestations
sportives.



s o m m a i r e

- ▲ Aménagement du bourg p. 2
- ▲ Habitat p. 4
- ▲ Vie municipale p. 6
- ▲ Commission culturelle p. 8
- ▲ Enfance jeunesse p. 10
- ▲ Vie économique p. 12
- ▲ Vie de la commune p. 14
- ▲ Vie du territoire p. 16
- ▲ Services p. 17
- ▲ Agenda p. 18



Direction de publication
Tony BERNARD

Rédaction et saisie des textes
les élus et les associations

Coordination
Guillaume JOUBERT

Photos
Dominique MELEY,
Jean-Bertrand LANGLOIS,
les associations et l'école

Photo de couverture
Dessin de Marielle Durand

Conception, réalisation, Impression
Adéquat édition,
18 place du Palais
63300 THIERS
Sur maquette originale de
ViceVersa Clermont-Ferrand.

Parution : annuelle
Distribué gratuitement
aux habitants de Châteldon
Tirage : 1 000 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2019

**Vous pouvez nous faire part
de vos suggestions
en écrivant à la mairie :**
Rue des Sept-Carreaux
63290 Châteldon



Signature du protocole de participation citoyenne en présence de David ROCHE, Sous-préfet de Thiers, et Eric MAILLAUD, Procureur de la République. Le mercredi 12/12/2018 Photo La Montagne



é d i t o d u m a i r e

L'intérêt général est l'affaire de tous.

**C'est s'intéresser à ce qui est bon pour le plus grand nombre
et prendre les décisions individuelles et collectives qui vont dans ce sens.**

**Cela commence par la préservation de l'unique
et fragile écosystème qui permet la vie sur terre.**

**A l'échelle d'une Commune c'est la pratique d'un désherbage vertueux,
une restauration collective saine, sans pesticides,
un éclairage public utilisé judicieusement.**

Étre élu.e municipal.e, c'est s'intéresser aux autres plus qu'à soi-même, mettre le commun au-dessus de l'individuel. Voilà le sens premier de la République, la chose publique, celle qui appartient à toutes et tous.

Ce bulletin municipal présente de nombreuses actions et réalisations qui ont été décidées afin d'améliorer la qualité de vie, la solidarité, le cadre de vie.

Sur le plan architectural c'est une réfection de grande ampleur de la salle polyvalente, bâtiment dont l'esthétique dévalorisait le caractère historique du centre bourg. Aujourd'hui tant la performance thermique que l'allure générale de ce lieu de vie ont été considérablement améliorés.

La sécurité est une préoccupation légitime que le Conseil Municipal a abordée avec méthode en partenariat avec la Justice, la Gendarmerie Nationale et la Sous-Préfecture. C'est le sens du protocole de participation citoyenne qui a été signé dans une logique d'attention bienveillante et non de délation malsaine.

Un autre exemple parmi beaucoup d'autres, concerne les réseaux numériques. Grâce à un investissement public conséquent une partie très importante de la Commune connaîtra en 2019, l'arrivée de la fibre optique. Ce sont les opérateurs qui contacteront les abonné.e.s lorsque le réseau sera opérationnel.

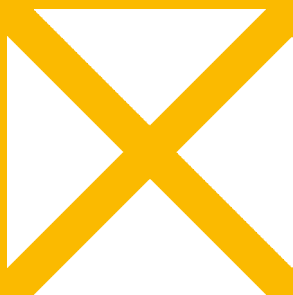
Un récent baromètre d'opinion, le CEVIPOF a démontré que les élu.e.s municipaux sont ceux en qui les Français et les Françaises ont le plus confiance. Cela s'explique certainement par ce travail quotidien sans relâche au service du bien commun. Les conseils municipaux sont, en France, 35 000 « fabriques de l'intérêt général ».

Je souhaite à chacune et à chacun une belle et heureuse année 2019, avec une bonne santé, beaucoup de bonheur et un regard toujours bienveillant sur celles et ceux qui nous entourent pour que vive Châteldon que vivent les Communes et que vive la République ! ▲

Tony BERNARD

*"La plus sublime des vertus qui puisse élever notre esprit et notre âme,
c'est l'amour de l'humanité."*

Louis-Philippe de Ségur



**Comme
annoncé dans
la précédente
édition du
bulletin
municipal,
la salle
polyvalente a
pu être rénovée
en 2018.**

Rénovation de la Salle Polyvalente

La commune a bénéficié du dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) proposé par le Parc Naturel Régional Livradois Forez, au travers du dispositif des territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

La salle polyvalente avait fait l'objet en 2012 d'un diagnostic énergétique. Ce document a servi de base aux réflexions menées en vue de rénover le bâtiment. Les travaux visaient donc à améliorer l'isolation thermique et phonique de la salle polyvalente, tout en recherchant son embellissement. L'accessibilité handicapée de la salle n'a pas été traitée sur cette tranche, tout comme la fonctionnalité de la salle, et notamment l'éventuelle installation d'une cuisine.

Pour bénéficier des financements au titre des CEE, le cahier des charges imposé aux entreprises devait respecter les exigences des fiches Certificats d'économie d'énergie. Ainsi, les isolants installés devaient être biosourcés et respecter une certaine résistance thermique. Les menuiseries devaient être en bois ou bois-aluminium uniquement, respecter des critères précis en termes de résistance thermique. Le facteur solaire devait également être pris en compte.

A ces normes énergétiques se sont ajoutées les exigences de respect des règles fixées dans le cadre de la protection du patrimoine.

Enfin, les délais pour effectuer le chantier étaient contraints par la nécessité de payer l'ensemble des factures faisant l'objet de financement au titre des CEE avant le 31 décembre 2018.

Un important travail de réflexion a donc dû être mené en amont de ce chantier par l'équipe municipale et par l'équipe de maîtrise d'œuvre menée par Michel COMBRONDE, architecte.

Une fois la sélection des entreprises effectuée, le chantier a pu commencer dès le mois de juillet. L'ensemble des menuiseries a été remplacé par des fenêtres bois alu. Un bardage bois est venu remplacer l'ancien bardage métallique, il recouvre une isolation en laine de bois. L'escalier extérieur a également recouvert par un bardage bois.

L'étanchéité de la toiture, qui présentait des fuites, a été revue et la toiture végétalisée par un dispositif de type toundra.

A l'intérieur, l'installation électrique a été remise aux normes, et les luminaires ont été remplacés par des dispositifs modernes qui permettront de mieux éclairer le bâtiment en utilisant moins d'énergie.

La ventilation a été entièrement revue, l'installation de chauffe-eaux électriques permettra de ne pas utiliser la chaudière en dehors de la période hivernale, et des améliorations ont été apportées sur l'évier du rez-de-chaussée.

Le lot plâtrerie peinture a permis de remplacer l'ensemble des plafonds et de repeindre les murs. La moquette verte a laissé sa place à une peinture moderne et lumineuse.

Enfin, du mobilier neuf a été acquis afin de remplacer les tables et chaises vieillissantes qui meublaient la salle.

Le budget total de cette opération atteint 340 000 euros TTC. Les dossiers CEE doivent encore être validés par le Pôle National des CEE. Des financements ont été accordés par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et par l'État. La commune espère ainsi financer ce chantier à hauteur de 222 000 euros, soit un taux de financement de 87% sur les dépenses hors taxes.

Avant



Après





Etat civil 2018

Naissances

- Mélina, Anna, Sylvie BERTANI, née le 08 juin
- Soline BERNAL, née le 25 juillet
- Sacha RAYMOND, né le 24 novembre
- Baptiste, Miguel DAVAL, né le 16 décembre

Mariages :

- Jean Pierre Marie PITIOT et Michaël BRIFFAUD, le 18 juin
- Stéphane, Xavier BARRIER et Catherine, Laurence LAVERROUX, le 23 juin
- Louis Yves Olivier PHILIPPON et Emeline REVELUT, le 8 septembre

Décès :

- Roger BERTHELOT, le 12 février
- Marcelle MARTINET veuve DURANTIN, le 24 mars
- Solange GOUYARD épouse CULERIER, le 05 juin
- Jacques DEBLYCK, le 19 juin
- Renée ROUDIER veuve BARGOIN, le 7 juillet
- Marcelle BAPTISTE veuve MARECHAL, le 14 juillet
- Madeleine HORN, le 28 juillet
- Léontine DESIAGE veuve DESIAGE, le 29 août
- Michel JULIEN, le 11 septembre
- Claude LOMBARD, le 17 octobre
- Gisèle SERGERE veuve LACROIX, le 05 novembre



Travaux à l'église

La chaudière de l'église, vétuste, était en panne depuis quelques mois. Un dispositif de 3 lustres chauffants a été installé. Il devrait assurer plus de confort thermique dans ce bâtiment. Le coût des travaux a été en partie financé par un don de l'association d'éducation populaire (AEP) de Châteldon, présidée par Jean Chavaillon.

La porte de l'église côté boulevard des Etats-Unis, endommagée par une voiture, a également été remplacée à l'identique, pour un coût d'environ 16 000 euros.

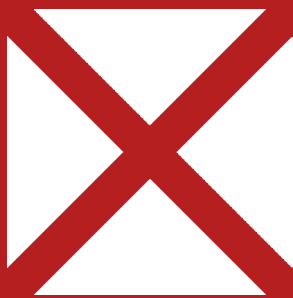


En projet : Rénovation de l'école maternelle

Alors que, suite à un incendie, une grande partie de l'école Georges Sand a été rénovée en 2002, la partie école maternelle ne l'a pas été. Elle en a grandement besoin aujourd'hui tant pour répondre aux normes de sécurité que pour assurer un meilleur confort thermique.

Aujourd'hui, une grande partie des financements accordés sur ce type de travaux l'est suite à des appels à projets. Cela a notamment

été le cas de la salle polyvalente. Le conseil municipal souhaite dans cette optique anticiper d'éventuels appels à projets sur les bâtiments communaux. Une étude est donc en cours sur la rénovation de l'école maternelle. Diagnostic amiante, solutions à l'étude pour améliorer la performance énergétique, création d'une sortie de secours sur l'arrière du bâtiment sont au programme de cette éventuelle tranche de travaux.



L'actualité nationale est malheureusement venue rappeler récemment la nécessité de renforcer la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

4



Expérimentation du permis de louer

Dans cette optique, la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) permet aux Collectivités de définir des secteurs géographiques où la mise en location d'un bien doit faire l'objet d'une déclaration ou d'une autorisation préalable.

La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre l'habitat insalubre : Démolitions, arrêtés de périls et d'insalubrité. Mais aussi par des acquisitions et réhabilitations d'immeubles avec l'intervention de l'Etablissement Public Foncier (EpF SmaF), l'intervention des bailleurs sociaux (Auvergne Habitat, Ophis). Il est ainsi apparu évident d'expérimenter à Châteldon ce nouvel outil législatif proposé par la loi Alur, qui va permettre d'assurer un niveau minimum de salubrité dans les logements mis en location.

La déclaration de mise en location oblige le propriétaire à déclarer le nouveau bail dans les 15 jours suivant la conclusion d'un nouveau bail. L'autorisation préalable de mise en location quant à elle est un outil coercitif qui conditionne la conclusion du contrat. Délivrée dans un délai d'un mois, elle est valable deux ans si le logement n'est pas loué.

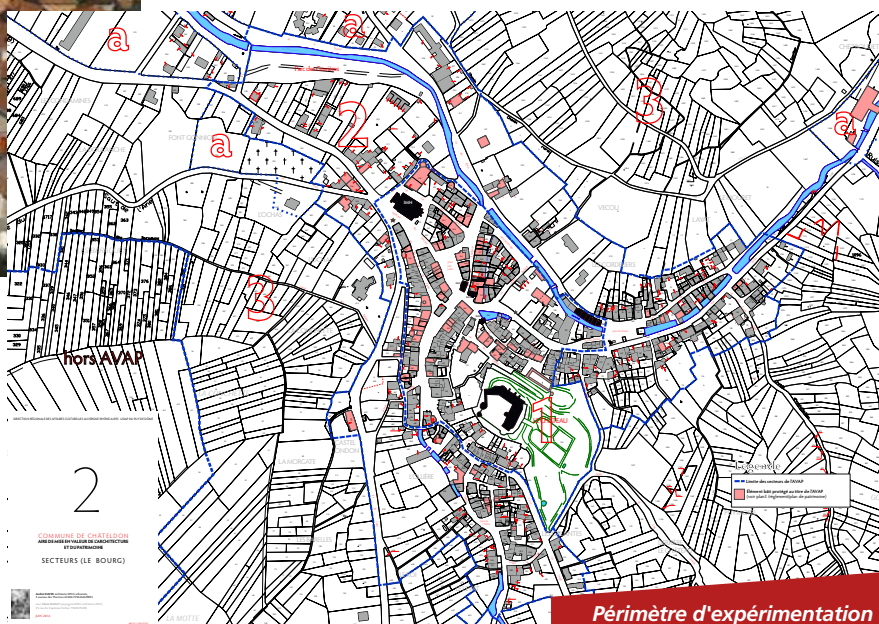
L'autorisation ne pourra être délivrée à un logement situé dans un immeuble faisant l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril. Pour tout logement considéré comme « susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique », la demande pourra donner lieu à un rejet ou à une autorisation sous condition de travaux ou d'aménagements.

Le secteur défini à Châteldon correspond aux périmètres 1 et 2 du Site Patrimonial Remarquable (Centre du bourg, voir site internet de la Commune).

Sont exclus de ce régime les logements publics, les logements gérés par des organismes HLM et les logements faisant l'objet d'une convention avec travaux en cours avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et les logements de fonctions associés à un service public.

Ce régime entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Les formulaires de demande d'autorisation préalable de mise en location de logement (Cerfa n°15652*01) et de déclaration de transfert de l'autorisation préalable de mise en location de logement (Cerfa n°15663*03) devront être déposés au siège de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Des visites des logements ayant fait l'objet d'une déclaration pourront être réalisées dans un délai d'un mois par les services de la communauté de communes.



Périmètre d'expérimentation

Droit locatif

**Propriétaires, vous souhaitez mettre un logement en location ?
Locataires, vous recherchez un logement ?
Connaissez-vous les règles du droit locatif ?**

Le contrat de location d'un logement loué à titre de résidence principale doit être écrit. Il peut être établi directement entre le propriétaire et le locataire, "sous seing privé" (sur papier libre), ou par un notaire, c'est alors un acte notarié.

Le bail

Les contrats de location à titre de résidence principale pour des logements vides ou meublés doivent être conformes au bail type, qui contient des clauses essentielles et obligatoires.

Exemple : Le contrat de location doit mentionner les noms et adresses du propriétaire, du locataire et la durée de la location à savoir trois ans pour un logement loué vide et un an en location meublée.

Le contrat décrit le logement et ses annexes (cave, garage...), indique la surface habitable, le montant et les termes de paiement du loyer (ainsi que les conditions de révision), le montant du dépôt de garantie.

Les annexes

Doivent être obligatoirement joints au bail :

- le dossier de diagnostic technique (diagnostic de performance énergétique, état de l'installation intérieure d'électricité ou de gaz, ...).
- une notice d'information relative aux droits et aux obligations des locataires et des bailleurs
- Si l'immeuble est en copropriété, les extraits du règlement de copropriété concernant la destination de l'immeuble.

L'état des lieux

Il est établi à la remise et à la restitution des clés, et décrit l'état du logement. À l'entrée, le locataire peut demander à compléter l'état des lieux, dans un délai de dix jours.

Sécuriser la location

Un propriétaire peut recourir à une assurance loyers impayés, demander au locataire un garant ou solliciter la garantie VISALE (www.visale.fr).

Protocole de participation citoyenne : Une approche territoriale de la sécurité

La démarche de participation citoyenne permet d'associer les habitants à la sécurité et à la protection de leur environnement. La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Le groupe de citoyens volontaires doit permettre l'alerte rapide à la

gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

À Châteldon, les secteurs concernés sont les suivants : Le Bourg, le lotissement des Combes, Rongère-Montagne, Chez Dauphant. Ce dispositif n'est qu'un dispositif d'alerte et il n'a bien entendu pas vocation à sa substituer à l'action des forces de sécurité publique, qui est restée du ressort de la

gendarmerie nationale. Les personnes volontaires pour rejoindre le dispositif sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le protocole a été signé en 2018 entre le Préfet du Puy-Dôme, le Commandant de Gendarmerie de la région Aura, le procureur de la République et le Maire. Une première réunion publique s'est tenue et plusieurs citoyens ont intégré le réseau de Participation Citoyenne. D'autres rencontres seront organisées à l'avenir.

ADIL

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques :

Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie... Dans le logement collectif ou individuel. Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE
Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat

(Clermont-Ferrand)
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, sauf le lundi matin.
Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat
- 129, avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75
contact@adil63.org
www.adil63.org
Membre du réseau Faire

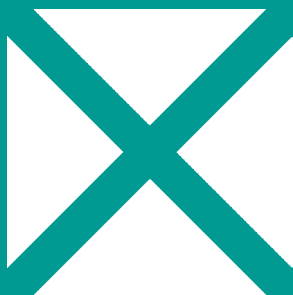
5

Liste des lauréats du concours 2018 des Maisons fleuries

1^{ère} Aimée GORCE
2^{ème} Françoise DAUPHANT
3^{ème} ex-aequo Bernadette CONSTANT
3^{ème} ex-aequo Rachel RIFFAUT
4^{ème} Danielle DESFORGES
5^{ème} Gabriel RUMIANOWSKI
6^{ème} Martine DESIAGE
6^{ème} Jacqueline DESRAME
7^{ème} ex-aequo Eliane BREMOND

7^{ème} ex-aequo Michelle CHAVAILLON
7^{ème} ex-aequo Maddy COLLONGE
7^{ème} ex-aequo Yvette DECOMBE
7^{ème} ex-aequo Marinette FRADIN
7^{ème} ex-aequo Dominique GETENAY
7^{ème} ex-aequo Hervé HUET
7^{ème} ex-aequo Renée LACHAUD
7^{ème} ex-aequo Laurent MONTEIRO
7^{ème} ex-aequo Bernadette RAYMOND





Afin d'attirer l'attention des usagers du service public de l'eau potable sur la rareté de la ressource en eau et sur la nécessité de l'économiser afin de préserver les approvisionnements, le conseil municipal a mis en place une tarification progressive et, considérant que l'eau est un droit humain essentiel, la gratuité des 9 premiers mètres cubes.

6



Eau Assainissement

Tarifs (au m³ sur la consommation 2018, facturée en 2019)

Tarifs du service de l'eau potable

(pour les résidences principales, à l'exclusion des jardins et annexes) :

0,00 € / m ³ d'eau	pour une consommation de 0 à 9 m ³
0,87 € / m ³ d'eau	pour une consommation de 10 à 49 m ³
1.15 € / m ³	de 50 à 199 m ³
2.15 € / m ³	de 200 à 249 m ³
2.85 € / m ³	au-delà de 249 m ³

Tarifs de la redevance d'entretien :

50 € pour les résidences principales, et pour les maisons ou logements en travaux pour une durée maximale de 2 ans.

95 € pour les logements et maisons vacantes ou secondaires

Branchement d'eau : 1 500 € (3 000 € si le réseau doit être créé)

Déplacement compteur : 200 €

Dépose compteur : 100 €

Repose compteur : 100 €

Fermeture ou ouverture de bouche à clé : 30 €

Bris de scellés : 150 €

Remplacement d'un compteur détérioré : 200 €

Tarifs du service de l'assainissement collectif

0,00 € / m³ d'eau pour une consommation de 0 à 9 m³

(pour les résidences principales, à l'exclusion des jardins et annexes)

0.80 € / m³ d'eau pour une consommation de 10 à 49 m³

0.92 € / m³ de 50 à 199 m³

1.45 € / m³ de 200 à 249 m³

1.70 € / m³ au delà de 249 m³

Tarifs de la redevance : 30 €

Branchement assainissement : 650 €

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été transféré au 1^{er} janvier 2019 à la Communauté de Communes. Diagnostic initial installation existante 15 € par an. Contrôle du bon fonctionnement de l'installation 15 € par an. Autre tarifs : contacter la communauté de communes.



Ecobuage

Les mêmes règles pour tous

Il est rappelé que les déchets dits verts (notamment issus de la tonte, taille, élagage, débroussaillage) constituent des déchets ménagers dès lors qu'ils sont produits par des ménages.

Leur brûlage à l'air libre est interdit.

Les déchets verts agricoles peuvent faire l'objet d'une dérogation accordée par la préfecture.

Le non-respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €.

Des alternatives existent : Compostage, broyage ou dépôt en déchèterie.



Retour sur la Foire Humus 2018



L'inscription

sur les listes électorales

Est possible directement en ligne sur www.service-public.fr. Elle est également toujours possible toute l'année auprès du secrétariat de mairie. appréhender toute la spécificité de son nouvel emploi de secrétaire général.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h grâce à la bonne volonté de nos bénévoles. L'inscription est gratuite. Réservations possible sur le fond de la bibliothèque départementale. Anne MELEY recherche des volontaires pour renforcer l'équipe.

Jeunesse

Mais où est Momo ? Un livre où l'on cherche son chien

Andrew Knapp des grandes personnes

Oui, toi ! aide le petit pingouin ! Nadine Reitz, Sophie Schoenwald, Mineditions

Aldebert raconte ; la rentrée des glaces

Aldebert, Gérald Guerlais Hachette enfants

Aldebert raconte ; super-mamie contre Dr Mazout

Aldebert, Gérald Guerlais Hachette enfants

Zoë et la méduse - Isabelle Autissier, 2 pies tant mieux

Une âme égarée - Olga Tokarczuk, Joanna Concejo, Format éditions

Zette et Zotte à l'uzine

Elsa Valentin, Fabienne Cinquin, Atelier du poisson soluble

Vivants ! l'incroyable connexion qui nous lie à l'univers tout entier

Blaise M. Maynerick Fei

9-12 ans :

Les chroniques de pulpillac t.1 ; quand les poules avaient des dents... - Jean-luc marcastel Lynks

Les chroniques de pulpillac t.2 ; la nuit des ponotes hématophages - Jean-luc marcastel Lynks

Adolescent.e.s :

Moriarty t.1 - Ryôsuke Takeuchi, Hikaru Miyoshi Kana

Brexit romance - Clémentine Beauvais Sarbacane

Rosa Parks : elle a dit non au racisme - Florence Lamy Scrineo

Romans :

La purge - arthur Nesnidal Julliard

Il est grand temps de rallumer les étoiles - Virginie Grimaldi Fayard

Soudain, seuls - Isabelle Autissier - Librairie Générale française

Ma soeur est une gitane - Logan de Carvalho Payot

Récit historique :

Nous étions seulement des enfants - Rachel Jedinak Fayard

Environnement écologie :

Printemps silencieux (3^e édition) - Rachel Carson Wildproject



Cartes d'identités

Les cartes nationales d'identités sont délivrées dans l'ensemble des mairies équipées du « Dispositif Recueil » dont la Commune de PUY-GUILLAUME qui peut également établir des passeports biométriques. Les cartes d'identité des personnes majeures sont désormais valable 15 ans, et celle des enfants mineurs sont valables 10 ans.

IMPORTANT : Une carte d'identité est valable 5 ans de plus si au moment de son établissement la personne était majeure.

Le demandeur doit obligatoirement déposer sa demande en personne, auprès du service état civil de la mairie de Puy-Guillaume sur rendez-vous au 04.73.94.70.49.

Il est conseillé d'effectuer une pré-demande via le lien suivant :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R45668>.

La Commune accompagne les habitants pour effectuer cette pré-demande avant le rendez-vous à la Mairie de Puy-Guillaume.

7



Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes.

La Commune de Châteldon a signé en 2013 la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes.

Dans ce cadre et pour attirer votre attention, nous vous avons proposé depuis 2015, des lectures, du théâtre, des expositions, une conférence sur les femmes ces oubliées de l'histoire, une initiation à l'autodéfense.

Le 7 avril Théâtre « Bord de mère » par la compagnie Etc...art Photo dans dossier

Bord de Mère est le 3^{ème} volet du triptyque sur le droit des femmes, l'égalité et les stéréotypes de genre. Les comédiennes, Noémie Ladouce et Véronique Pilia avaient réalisé la première résidence de création de cette pièce en janvier 2017.

Vous informer :

Vous avez des questions juridiques et souhaitez avoir une information gratuite et confidentielle, une juriste du CIDFF63 sera là pour vous renseigner au cours de permanences assurées en Mairie, les 1ers mercredis des mois impairs de 10h à 12h.

Ces permanences concernent tous les domaines de la vie quotidienne : famille, consommation, logement, travail et violences familiales.

En cas d'urgence, vous pouvez soit contacter directement le CIDFF63 au 04 73 25 63 95 soit contacter la mairie pour prendre rendez-vous.

- Refuser la violence. **APPELER LE 3919.**

Obtenir de l'aide, protéger les enfants.

Partir. Choisir la vie. Mise en sécurité. Se reconstruire. Revivre...

- Association **AVEC 63**

AVEC 63 est une association d'aide aux victimes d'infractions pénales (agression, vol, cambriolage, violences physiques ou sexuelles, ...), membre du réseau INAVEM (Institut national d'aide aux victimes et de médiation) et conventionnée par le Ministère de la Justice.

AVEC 63 propose une prise en charge globale des difficultés rencontrées par les victimes grâce à l'intervention d'un personnel pluridisciplinaire (juristes, psychologues et travailleurs sociaux).



L'association a également développé des dispositifs particuliers pour venir en aide aux victimes les plus touchées (victimes de violences conjugales, personnes vulnérables, ...) avec les postes d'Intervenant social en commissariat et gendarmerie et de Référent Violences Conjugales ainsi qu'un Point Accueil de Jour pour les femmes victimes de violences. Cette aide est entièrement gratuite et confidentielle.

En dehors de son siège social, du **72 avenue d'Italie à Clermont-Ferrand**, des permanences décentralisées sont assurées au Bureau d'Aide aux Victimes d'Infractions du TGI de Clermont-Ferrand (Bureau 114).

Tél. 04 73 90 12 24

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence le 3^e jeudi du mois de 14h à 17h à la maison des associations de Riom. Il est préférable de prendre rendez-vous

Il est possible d'appeler **le numéro national d'aide aux victimes**

08 842 846 37, numéro non surtaxé, 7 jours sur 7, de 9h à 21h.



Portrait Marielle Durand

Marielle Durand s'est installée pendant 3 mois au dernier étage de l'ancienne pharmacie dans le cadre des résidences d'auteur.e que la commune a mis en place depuis de nombreuses années. Elle a très vite redescendu les escaliers de cette maison pour aller à la rencontre des habitants, tissant des liens profonds avec le village. Rencontre.

Marielle, peux-tu nous présenter le travail effectué en résidence à Châteldon durant ces 3 mois ?

Mon projet en arrivant ici était de poursuivre un travail sur les métiers et les artisans du livre qui sont amenés à disparaître du fait de l'industrialisation des processus. Mais très vite, j'ai ressenti le besoin d'intégrer le quotidien du village, de rencontrer les habitants.

C'est ainsi qu'est apparu le projet « Bleu d'Auvergne »

En arrivant ici, j'avais apporté beaucoup de matériel : de quoi faire des fusains comme récemment à New York, des pastels à l'huile, des crayons de couleurs, des feutres... Et notamment une encre bleue pigmentée trouvée quelques temps auparavant en Allemagne. A laquelle j'ai repensé en inaugurant mon nouveau carnet : cette couleur s'est imposée à moi dès la première page...

Pendant ces 3 mois, ce sont environ 80 dessins réalisés en totalité, dont plus d'une quarantaine de cette couleur sur Châteldon, Vichy, Clermont-Ferrand, Cébazat, mais aussi des paysages de la région.

Plus je travaille avec cette encre plus je tisse des liens avec elle. Elle est à la fois liée aux villes thermales, à l'eau de Châteldon, au bleu de l'horizon lointain de la chaîne des puys, à la mélancolie, à l'ombre comme la lumière...

Et je me suis rendue compte en discutant avec Christine Flament très peu de temps avant l'exposition, que ce choix venait très certainement de mon histoire familiale, ma grand-mère étant native d'un village polonais, Boleslawiec, renommé pour sa porcelaine bleue et blanche. J'ai, sans le savoir consciemment, fait ce travail pour sublimer des thraumas qui viennent d'un héritage assez lourd et difficile à exprimer en mots.

Peux-tu nous parler du travail effectué avec les enfants de l'école ?

J'ai proposé à tous les enfants de l'école de m'accompagner à l'opéra de Vichy pour deux temps d'ateliers avec eux. A l'occasion de la visite, chaque enfant avait son propre carnet avec des contraintes de n'utiliser que certaines couleurs pour que tous, grands et petits, quelque soit leur niveau ou les motifs, obtiennent un résultat qui soit harmonieux au moment de les réunir. Ce qui a été le cas lors de mon exposition à l'Ancienne Pharmacie au mois de novembre, où ils avaient une vraie place au milieu de mes dessins.

Lors de l'atelier en classe, j'ai proposé de changer de support et de format pour dessiner non plus individuellement mais ensemble une grande fresque en musique. Afin de m'inscrire dans le travail de l'école sur l'empathie, j'ai souhaité mélanger les âges et les tempéraments. J'avais préparé et pré-dessiné sur un rouleau de 10 mètres (par 2) en reprenant des images symboliques de la visite qui précédait : éléments de décors art déco, typographies, instruments de musique...

Quel bilan et quelles suites à cette résidence ?

J'ai particulièrement apprécié le sens de l'accueil et de l'aide qu'ont pu m'apporter les habitants de Châteldon, aimé être à leur contact et intégrer leur quotidien. Toutes les conditions étaient réunies, matérielles et humaines, pour non seulement faire ce beau projet, mais aussi déployer et ouvrir un champ des possibles d'une manière que je n'aurai même pas pu imaginer et pour cela, je vous en suis extrêmement reconnaissante.

Afin de restituer une partie de cette expérience exceptionnelle, j'ai choisi de publier pour l'exposition un livret reprenant certains des dessins et texte de ce projet « Bleu d'Auvergne ». Il a été tiré à 500 exemplaires et est déjà presque épuisé après moins de 2 mois de parution ! Mais la résidence n'étant pas encore terminée au moment de l'envoyer à l'imprimeur, c'est en réalité un préalable à un beau livre plus conséquent que j'aimerai éditer dans un futur proche.

L'exposition s'est poursuivie au RDV du carnet de voyage de Clermont-Ferrand puis à Paris, dans la bibliothèque Louise Michel du 20^e arrondissement, avant de certainement continuer sa route ailleurs !



Marielle DURAND

Naissance en Belgique de diverses origines (française, allemande et haïtienne).

A fait ses armes à Paris à l'ESAG Penninghen puis à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs avant d'être boursière des Beaux-Arts de Berlin.

Démarre dans l'illustration jeunesse avant d'être graphiste en maison d'édition.

Son moteur et moyen de communication :

Le dessin

Sa seconde nature : Les carnets

Signe particulier : Suite à une longue blessure à la main droite en 2015, contrainte de dessiner de la gauche et continue depuis des deux mains.

Contact : Facebook : Marielle Durand Dessins



Maintenir la culture en milieu rural,

favoriser la proximité, tisser du lien, défendre la gratuité, une action de résistance...

Le Comité Culturel de Châteldon réunit des élu.e.s et des citoyen.ne.s de Châteldon.

Il sélectionne des spectacles, des artistes, et concocte une programmation diversifiée et de qualité.

22 juin 2018 Concert de Kandid avec la participation des enfants de l'école George Sand et fête de l'école. Durant l'année scolaire 2017-2018, les élèves de l'école George Sand ont écrit avec Kandid, deux chansons sur les thèmes choisis par les enseignantes, la révolution industrielle et le Moyen âge. Kandid en a réalisé la mise en musique. Ce fut l'occasion d'une très belle soirée musicale qui a réuni plus de 200 personnes à la salle polyvalente.

Résidence de théâtre :

Le 12 octobre 2018 : lecture théâtralisée de la pièce « Avril 22 » par la compagnie Etc... Art Résidence en résidence de création d'une pièce de théâtre d'anticipation, tout public.

Le 7 décembre 2018 : Lecture théâtralisée de la pièce « Inspecteur Henriette Brocoli à la recherche de Barbe Bleue » par la compagnie Etc... Art en résidence de création d'une pièce de théâtre jeune public.

Une des plus grandes histoires criminelles, effroyables et rocambolesques, racontée, revécue avec passion, suspens, drôlerie par deux spécialistes du crime, uniques en leur genre : Henriette Brocoli, inspectrice et Miss dévoiler, hypnotiseuse hors paire.

Interprètes : Elsa Carayon et Véronique Pilia.

Projection : Le 14 décembre Pierre tu trembles

Le résumé du film : Pierre, réalisateur, ne peut plus filmer sans trembler. Il est atteint depuis 15 ans du Tremblement Essentiel, maladie neurodégénérative et génétique. Petit à petit la maladie grignote son autonomie. Pierre ne le supporte plus. Il va tout mettre en œuvre pour trouver une solution. Pierre garde l'espoir, qu'un jour il pourra recréer des images avec sa caméra.

Ce documentaire de 52mn a été diffusé dans plusieurs salles de cinéma en France et a trouvé un vif succès.

Voici quelques extraits de paroles de spectateurs :

« Votre film trouve son équilibre entre l'intime, sans pathos, et le médical sans être rébarbatif. » « Très beau, émouvant, touchant, humain ! » « Il y a toujours un soupçon d'humour... » « J'ai versé une larme, mais qu'est-ce que ce film est optimiste ! » « Documentaire très émouvant, pleins de sentiments entre le doute, la peur, l'amour, la joie... On le vit avec vous et c'est prenant tout ça ! » « Sans doute est-ce une histoire d'amour. Votre histoire d'amour si belle, magnifiée par la simplicité. »



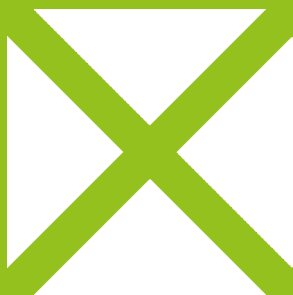
9



Concert de Kandid



Jamais sans ma soeur
crédit Marcel Astruc



L'école George Sand

compte à la rentrée de septembre 2018
61 élèves, répartis en 3 classes.

L'équipe enseignante :

Maternelle :

Gaëlle BENSACKEL,
Angélique FLAMENT
et l'ATSEM
Stella FRADIN

CP CE1 :

Valérie BUSSAC

CE2 CM1 CM2 :

Vanessa COGNET

L'année scolaire 2017-2018 s'est clôturée en chanson, en Juin, avec le concert de Kandid et des enfants de l'école. Tout au long de l'année, les enfants des 3 classes ont écrit les paroles des chansons avec l'aide de Nicolas Driot (Kandid) qu'ils ont apprises et répétées avec Sandrine Vernin (intervenante en Musique, habitante de Châteldon). Les enfants, leurs parents et les autres spectateurs ont pu passer une bonne soirée au son des mélodies de l'auteur compositeur interprète auvergnat.

Fort de ses différents projets autour de l'ouverture culturelle, la citoyenneté et l'environnement (« République en tête, République en fête », le verger conservatoire communal,...), l'école de Châteldon avait proposé sa can-

didature pour faire partie du réseau international des écoles UNESCO. Cette candidature a été validée, l'école fait donc aujourd'hui partie de ce prestigieux réseau.

Dans ce cadre et dans la continuité de ce qui avait été engagé l'an passé, les 3 classes mènent un projet sur le thème de l'empathie, le bien-être et le vivre ensemble. Les livres du « Livre Elu en Livradois Forez » seront un précieux support de travail, puisqu'ils sont cette année autour du vivre ensemble.

Le conte fera aussi l'objet d'un travail commun aux 3 classes.

La classe de CE2-CM participe au projet « Destination Opéra », avec la soliste Eugénie Borceaux, qui aura pour finalité un grand opéra (avec 4 autres classes) à Puy Guillaume le 2 juillet.

Les deux autres classes travailleront aussi sur l'Opéra et les contes musicaux, toujours avec Sandrine Vernin.

Pour amorcer ce projet sur l'opéra, tous les enfants de l'école ont visité l'Opéra de Vichy en Octobre et ont pu en faire des croquis et des dessins, accompagnés pour cette sortie de Marielle DURAND, l'illustratrice en résidence à Châteldon cet automne.

Les enseignantes de l'école remercient la municipalité et l'Amicale Laïque, qui soutiennent toujours les projets proposés, ainsi que toutes les personnes qui œuvrent avec bienveillance et amitié pour l'école.



Amicale laïque

L'Amicale laïque a renouvelé son bureau pour l'année 2018-2019. Dans le but d'aider les enseignantes de l'école à réaliser différents projets avec les élèves de l'école de la Commune, l'Amicale organise différentes manifestations tout au long de l'année scolaire : Loto, bal, théâtre, fête de l'école. Les fonds récoltés permettent également de financer l'arbre de Noël et la classe de mer. Si vous souhaitez apporter votre soutien, n'hésitez pas à contacter Karine la secrétaire au 06 78 72 09 73 ou par mail amicalelaïquechateldon@gmail.com. Toute aide ou suggestion sera la bienvenue. Vous pouvez également devenir membre de l'association (12€ pour l'année), vous serez ainsi informé de toute activité et bénéficierez de petits avantages (boissons, cartes de loto...)



Le bureau de l'Amicale Laïque et les enseignantes



Tarifs

Cantine et garderie

Les tarifs de la cantine de l'école de Châteldon sont établis selon le principe d'une tarification solidaire, avec une progressivité en fonction du quotient familial.

Tarifs de la cantine

Quotient familial	Tarif repas
jusqu'à 400 €	0.00 €
de 401 à 625 €	2.50 €
de 626 à 915 €	3.40 €
de 916 à 1 400 €	4.30 €
de 1 401 à 2 000 €	5.30 €
de 2 001 à 2 500 €	6.50 €
au-delà de 2 501€	8.10 €

Tarifs de la garderie périscolaire

Quotient familial	Tarif repas
jusqu'à 400 €	0.00 €
de 401 à 625 €	1.00 €
de 626 à 915 €	1.10 €
de 916 à 1 400 €	1.50 €
de 1 401 à 2 000 €	1.90 €
de 2 001 à 2 500 €	2.50 €
au-delà de 2 501€	3.00 €
Garderie du matin	0.00 €



Pour offrir aux enfants une alimentation saine, les repas de la cantine sont confectionnés sur place par le personnel communal, à partir de produits 100% biologiques, principalement locaux, dans le respect de l'équilibre alimentaire et avec des menus variés. Sylvie PLANCHE et Yannick BIGAY sont épaulées de Roselyne BECKER et Chrystelle SERGERE pour confectionner les repas et assurer le service.

Aussi, la municipalité a fait le choix de prendre en charge une partie importante du coût de restauration scolaire pour toutes les familles puisqu'un repas représente une dépense de près de 10 €, liée aux achats de matières premières et aux dépenses de personnel. A cela s'ajoutent les frais de fabrication et de fonctionnement (électricité, eau, gaz, matériel...). La solidarité s'exerce ainsi envers tous et toutes en fonction du quotient familial.

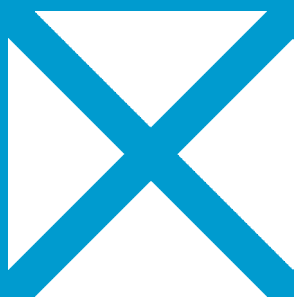
11



Séances de piscine

La commune finance, pour cette année scolaire, les séances de natations qui se déroulent à la piscine de Thiers, grâce à l'aide précieuse de la municipalité de cette commune.





Visite à l'usine d'embouteillage de l'eau de Châteldon

La marque Châteldon est propriété du groupe Alma. Deux captages produisent l'eau de Châteldon. Celui du Vécou et celui de Debrest.

C'est un « filet d'eau » qui s'écoule, car les captages produisent seulement 400 litres par heure. En comparaison, les productions les plus « performantes » du groupe s'élèvent à 90m³ par heure. Il est toutefois régulier. Ainsi, 4 300 000 bouteilles de 75 cl sortent chaque année de l'usine d'embouteillage.

L'usine d'embouteillage des eaux de Châteldon produit 30 palettes par jour soit 21 600 bouteilles. 4 personnes travaillent à temps plein sur le site du lundi au vendredi. Ils sont occupés à l'alimentation, la maintenance et la surveillance de la chaîne d'embouteillage.

La production est assurée le lundi et le mardi. Le mercredi, les cuves doivent se remplir à nouveau, pour que la production reprenne le jeudi et le vendredi.



L'étiqueteuse et la chaîne d'embouteillage



La graveuse inscrit une date sur chaque bouteille



Chaîne des cartons d'emballage



Les bouteilles sont contrôlées : Niveau de remplissage, présence de l'étiquette



Les cartons sont remplis automatiquement par cette machine



Pôle médical

Médecin : Dr Daniela STANESCU

Toutes les consultations sur rendez-vous sauf celles du lundi matin de 9h à 12h.

11 place Jean Jaurès - 04 73 94 15 07

Infirmier : David GIRARD

Soins au cabinet et à domicile uniquement sur rendez-vous au 04 73 94 62 26

Pharmacien : Jonathan METGE

Du lundi au vendredi 9h-12h15 et 14h30-19h15

Le samedi 9h-12h





Institut de beauté

L'instant Cocooning

L'institut de beauté situé 8 place Jean Jaurès est ouvert depuis le 29 octobre 2018.

Sont proposés différents types de prestations comme les épilations, le maquillage, les massages, les soins des mains et des pieds, la pose de vernis semi-permanent et les soins visages. Toutes les prestations sont destinées uniquement à une clientèle féminine.

L'institut sera ouvert le lundi mardi jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 15h30 sans interruption.

Un espace de produits destiné à la vente comprenant du maquillage, des soins visages et corps a également été mis en place. Il met l'accent sur des produits contenant des actifs naturels ou d'origines biologiques.

Lors des soins visage et massage la boutique sera fermée à clés pour favoriser le bien être des clientes, une pancarte en vitrine informant de l'heure de réouverture.

Julie aime préciser qu'elle exerce son métier avant tout pour le côté « bien-être » et « détente ».



Julie HUBER a ouvert son institut de beauté place Jean Jaurès



La source de la montagne (chemin de la chapelle)

un lieu exceptionnel pour la recherche

Les eaux de Chateldon sont réputées depuis plusieurs siècles pour leurs vertus médicinales. Depuis 18 mois, elles font aussi l'objet d'études scientifiques approfondies sous l'égide du CNRS et de l'université Clermont-Auvergne dans le cadre de la Zone-Atelier Territoires Uranifères dans l'Arc Hercynien (ZATU.org).

La source de la Montagne concentre notamment l'intérêt des chercheurs biologistes, géologues et physiciens car elle constitue un écosystème exceptionnel par sa radioactivité naturelle, une des plus élevées de France et d'Europe. Les scientifiques étudient comment les microorganismes vivant dans des milieux naturellement radioactifs s'adaptent à cet environnement.

Une équipe du laboratoire GEOLAB conduite par Aude Beauger étudie en particulier les diatomées, algues brunes unicellulaires libres ou fixées sur le fond des rivières ou sur des plantes aquatiques. Elles sont présentes dans tous les milieux pourvu qu'il y ait de l'eau, qu'elle soit douce, marine ou saumâtre. Elles ont colonisé toute la Terre depuis les pôles (sous la banquise) jusque dans les forêts tropicales où elles se développent sur les feuilles des arbres, en passant par les déserts (où elles se « cachent » sous les pierres).

Et les premières observations des diatomées présentes dans la source de la Montagne ont été très surprenantes. Nombre d'entre elles présentent des formes singulières, notamment des dissymétries (photo 2), beaucoup plus que dans n'importe quelle

autre source de l'Auvergne. La radioactivité est-elle responsable de ces singularités ? C'est la question qui passionne les équipes qui viennent régulièrement à Chateldon collecter des échantillons.

Si vous connaissez d'autres sources naturellement radioactives, n'hésitez pas à nous en informer.

Les chercheurs proposent une réunion publique le lundi 18 mars 2019 à 18h30.



Diatomées



Associations

Fanfare de la Commune

Comme chaque année la FANFARE DE CHATELDON, a participé aux commémorations et animations de la commune. Le concert de Printemps a connu un vif succès et réuni une assistance toujours fidèle que nous remercions chaleureusement.



Aloha Evasion

L'âme fondatrice d'Aloha Evasion, jeune association de Châteldon qui fête ses 2 ans, est d'allier la découverte de la nature, la valorisation du patrimoine culturel et historique de son secteur ainsi que le respect de l'environnement.

L'association travaille également à l'échelle du Livradois-Forez et fait partie du réseau d'association "sur les pas de Gaspard".

Nous proposons à différents publics tels que les centres de loisirs, les écoles, les associations et des particuliers des ateliers nature de toute sorte (confection d'objets buissonniers, construction d'hôtel à insectes, découverte des animaux et plantes du jardin...) et aussi des activités sportives de pleine nature : balade à thème, randonnée, trail.

Le 19 août 2018 eut lieu la 1^{ère} édition de l'Eco Trail des Badins (13 et 25 kms) qui a réuni sur le site du stade 171 coureurs venus pour découvrir les bois et arpenter les sentiers des communes de Châteldon / Ris sans oublier + de 30 bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.

La 2^{ème} édition aura lieu le 18 août 2019 avec 3 parcours au programme : 12; 25 et 42 kms jusqu'à Rez-de-Sol!

Vous trouverez sur notre page Facebook les dates des différents événements 2019 : alohaevasion63

Contact :

alohaevaison@orange.fr

ou 07.68.03.61.76 / 06.82.41.75.21



Club des Badins



Marie PETOT a remplacé Alain GIRONDE à la présidence de CLD

Châteldon Loisirs et détente

L'Association « Châteldon, Loisirs et Détente » avec 181 adhérents, organise de nombreuses activités avec une chaleureuse convivialité ; marches chaque mardi départ 14h de la salle polyvalente suivies d'un goûter, quelques sorties à la journée dans l'année avec pique-nique, sortie « raquettes » de février, randonnée des vendanges 3^{ème} dimanche de septembre, sortie de 6 jours au mois de mai du 13 au 18 prévue cette année 2019 à Camaret dans le Finistère, soirée théâtrale en octobre, le thé dansant de janvier. Elle organise cette année la rencontre avec AUZON en mai dans un lieu surprise à proximité de Châteldon.

Elle assure la réalisation et la maintenance du balisage pour les 10 randonnées du Topoguide entre Allier et Bois Noirs.

Rendez-vous sur notre site internet « chateldonrando.magix.net/public/ » pour consulter toutes les informations et nos coordonnées. Châteldon Loisirs et détente est désormais présidée par Marie PETOT qui a succédé à Alain GIRONDE.



Commémoration du centenaire de la guerre de 14-18

L'esplanade communément appelée « esplanade du souvenir » a été officiellement renommée en « Esplanade Claude Servajean » à l'occasion de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. L'inauguration s'est déroulée en présence de son fils Maurice Servajean et sa famille.

Claude Servajean, né à Châteldon en 1895 est mort le 18 décembre 1944 au camp d'Ebensee en Autriche. Médaille de 14-18, il était devenu un « individu dangereux » en 1940.

Brillant soldat pendant la Grande Guerre, engagé volontaire à 19 ans, le caporal Servajean du 98 e RI l'a finie décoré de la Croix de guerre avec palmes.

Il a fait la campagne de Verdun et, le 24 juillet 1917, a été cité à l'ordre de la division : « Le 13 avril 1917, il a été volontaire pour une patrouille de liaison avec des éléments avancés. Son chef ayant été blessé, l'a pansé sur place sans se soucier du danger et l'a mis à l'abri [...] ». La citation précise que l'Auvergnat « sur le front depuis 1916 » est « un bon soldat qui s'offre pour toutes les missions dangereuses ».

Plus de vingt ans après, Claude Servajean est employé chez Michelin, et aussi militant et délégué syndical.



Il est arrêté le 19 décembre 1940, en vertu du décret-loi du 18 novembre 1939, « les individus dangereux pour la défense nationale ou pour la sécurité publique peuvent, sur décision du préfet, être éloignés par l'autorité militaire des lieux où ils résident [...] ». Il restera prisonnier pour ses opinions jusqu'au 2 janvier 1942.

Dès son retour à Clermont-Ferrand, Claude Servajean fidèle à ses engagements reprend le combat.

Lieutenant au sein des Francs-Tireurs et Partisans Français, organisation résistante, il est arrêté le 19 juillet 1944 sur son lieu de travail. Il part avec le dernier convoi vers l'enfer le 20 août 1944.

Déporté à Ebensee, non loin de Mauthausen, en Autriche, Claude Servajean, selon le témoignage d'un compagnon d'infortune également clermontois, est mort de dysenterie le 18 décembre suivant. Il sera fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Le tribut des hommes et des femmes de Chez Morel à la Grande Guerre

En 1914, lorsque la guerre éclate, tous les gros travaux des champs se faisaient à la main. Ce sont les « vieux » et les femmes restés au foyer qui, tout en vivant dans l'angoisse de recevoir de mauvaises nouvelles de leurs fils, mari, frère ou ami partis au front, vont assurer la survie de la ferme pendant ces quatre ou même cinq longues années. Chez Morel, entre douze et quinze hommes vont partir à la guerre. Sous la croix érigée à l'entrée du village, figure cette inscription: « *Reconnaissance à Dieu des neuf soldats morts pour la France* ». Nous avons retrouvé le nom de cinq de ces soldats. D'abord, **Jean Corre** avait 42 ans quand il a été tué, suite à une blessure par balles, le 19 février 1915 sur le front en Alsace.

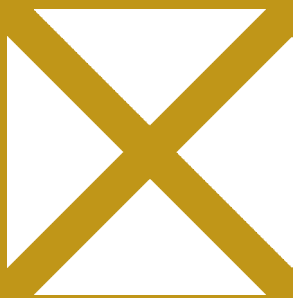


La stèle érigée à l'entrée du village de Chez Morel en souvenir des soldats morts à la guerre de 14-18

Il laissait une veuve avec ses trois enfants. **François Pion**, époux de Marie Bigay, né à Arronnes, avait 36 ans quand il a été tué le 10 septembre 1915, aussi sur le front est en Alsace. **Jean Roche** avait 33 ans lorsqu'il a été « tué à l'ennemi » le 11 juillet 1915 en Lorraine. La famille **Saint André** va payer un lourd tribut à cette guerre : sur les quatre fils de Jacques et Agathe, deux vont mourir au front, à quelques mois de l'armistice : **Annet** le 9 juin 1918, tué à l'ennemi dans l'Aisne et **Antonin** deux mois plus tard, mort suite aux blessures provoquées par un éclat d'obus près d'Epernay. Ils seront tous les deux décorés de la Croix de Guerre à titre posthume.

Ceux qui reviendront, presque tous avec des blessures ou des séquelles, auront passé quatre ans au front. Le plus âgé des deux **Gilbert Saint André** a été blessé par un éclat d'obus en 1918. Son jeune frère a été décoré de la Croix de Guerre et de la médaille de la Victoire. **Claude Roche**, frère de Jean, est revenu en 1919 avec une blessure par balles à la jambe. **Claude Delaire** a conservé toute sa vie des séquelles suite à une typhoïde contractée dans les tranchées. Son frère **Alexis** est revenu en 1919 avec une pleurite chronique due à l'exposition à des gaz de combat toxiques. Les deux frères Delaire ont été décorés de la Croix de guerre. **Jean Bigay**, mobilisé en 1914 à l'âge de 42 ans, a été seulement démobilisé en janvier 1917. Son neveu **Benoit**, blessé par un schrapnell allemand en 1915, a été décoré de la médaille militaire. **Michel**, frère de Benoit, a été blessé par un éclat d'obus à Verdun. **Henri-Félix Morel**, blessé par un éclat d'obus, est revenu à son foyer souffrant d'un emphysème pulmonaire résultant de l'exposition aux gaz de combat. Habités aux tâches rudes des champs et à la rigueur du climat auvergnat, tous ces soldats ont eu un comportement exemplaire. Pour preuve, on peut citer les notes rapportées par ses chefs sur le livret militaire de l'un d'entre eux : « *Très bon soldat, très dévoué, a constamment fait preuve du plus bel esprit militaire... S'est précipité pour prodiguer des soins à un camarade blessé sous un bombardement des plus violents...* ».

Jacques Delaire, janvier 2019



Témoignage d'une bénéficiaire du SIAD
Madame D. 89 ans est accompagnée par le Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile depuis février 2016.
Les aides-soignants et les aides à domicile interviennent matin, midi et soir 7/7jrs afin de permettre à Mme D. un maintien à domicile dans de bonnes conditions.

16



Syndicat intercommunal d'aide à domicile

Le Service d'Aide à Domicile (SIAD)

Les aides à domicile sous la responsabilité des responsables de secteur assurent :

- Un accompagnement pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap afin de leur permettre un maintien à domicile en leur apportant une aide personnalisée. Une responsable de secteur réalisera une évaluation pour mettre en place les interventions souhaitées.
- Une aide aux familles pour la garde des enfants de + ou - 3 ans, leur transport aux activités scolaires ou extra-scolaires, une surveillance aux devoirs..., l'entretien du logement.

Le Service Petit Bricolage et Petit Jardinage

L'agent technique polyvalent vous apporte une aide pour des travaux de petit bricolage et petit jardinage : intervention ½ heure à 2 heures ne nécessitant pas le déplacement d'un professionnel.

Possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôts jusqu'à 50% des frais engagés pour le service d'aide à domicile et petit bricolage/petit jardinage.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile

Les aides-soignants sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice assurent sur prescription médicale les soins d'hygiène et de confort. Les soins infirmiers sont assurés par les infirmiers libéraux ayant conventionné avec le service.

Les trois services du SIAD sont sous la responsabilité de la directrice madame Nathalie PISSOTTE, sous la présidence de madame Florence LEBLOND élue à Beaumont les Randan et la vice-présidence de monsieur Jean-François BARRAUD élu à Limons, madame Michelle COTTE élue à Ris et madame Pépita RODRIGUEZ élue à Puy-Guillaume.

L'équipe administrative vous accueille et vous conseille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le siège se situe 7, place Francisque-Dassaud 63290 PUY-GUILLAUME

Tél : 04.73.94.16.21

contact@siad-puy-guillaume.fr - www.siad-puy-guillaume.fr

« Je ne souhaitais pas en accord avec mes enfants rentrer en maison de retraite, le SIAD m'apporte beaucoup de bien, le personnel est humain, je me sens en sécurité et entourée avec les nombreuses visites quotidiennes. Je profite de mon fils et de mes voisins qui veillent sur moi quand le SIAD n'est pas là. Le plus grand de mes bonheurs est de garder tous mes souvenirs chez moi, mes photos et de rester avec mes chats. Je souhaite que cela continue le plus longtemps possible ».



Thiers Dore et Montagne

Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière



La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires.

Ces forêts produisent du bois, une ressource locale valorisée par de nombreuses entreprises du territoire ou implantées à proximité. Or, la récolte du bois et son transport nécessitent un réseau de desserte avec des investissements conséquents pour la création ou l'entretien des voies. Ce réseau est d'ailleurs souvent utilisé indépendamment des chantiers forestiers (randonnée, VTT...).

Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières. Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avvertir la mairie de la commune concernée à l'avance (= souvent les **entreprises** qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les **propriétaires** qui vendent leurs bois « bord de route ») ;

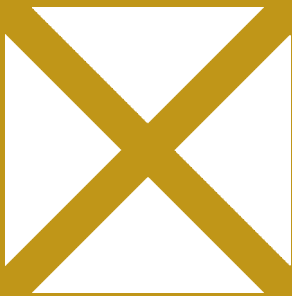
- un **réseau d'élus référents** est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits.

Divers documents sont mis à disposition, téléchargeables ci-dessous et disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois) :

- plaquette de présentation du mode opératoire
- fiche de chantier pouvant être utilisée pour les transferts d'informations entre entreprises, communes, propriétaires et services de l'État (DIRECCTE)
- exemple d'état des lieux de voirie

L'efficacité de la démarche dépendra de l'implication de tous. Au-delà des propriétaires forestiers, l'ensemble de la population est invitée à participer en privilégiant le dialogue et le respect mutuel dans les forêts.



Recherche d'emploi

La commune de Châteldon met à disposition gratuitement un accès Internet pour les demandeurs d'emploi selon les modalités suivantes :
le mardi de 14h30 à 16h,
du mercredi au samedi inclus de 10h à 11h30.

Déchetterie de Puy-Guillaume

Za de l'Ache

Tél : 04-73-94-67-39

La déchèterie est ouverte du Mardi au Samedi inclus de :
- 9 heures à 12 heures
- 13 heures à 17 heures

Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.

Le service public et les permanences en mairie

Mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65
Télécopie : 04 73 94 67 01
Astreintes : 06 48 59 64 92
E-mail : mairie@chateldon.com

Ouverture au public :

Du mardi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h30 à 17h
Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les adjoint.e.s, il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé. La recherche généalogique s'effectue pour les registres vieux de plus de soixante quinze ans. Uniquement le vendredi de 14h30 à 17h.

Trésor public

Trésorerie de Luzillat
Route de Vendègre
63350 LUZILLAT
Téléphone : 04 73 73 88 30
Fax : 04 73 73 88 39

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
Le vendredi de 8h30 à 12h.

La poste (à la mairie)

Ouverture de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le samedi de 10h à 12h.

Dernière levée du courrier à 14h30 la semaine et 12h pour le samedi.

Le courrier distribué par boîte postale est disponible dès 10h.

Assistantes sociales

Amandine THEVENOT :
le mardi de 9h30 à 12h.

Il est possible de rencontrer une assistante sociale du Conseil Départemental lors de la permanence en mairie le troisième jeudi de chaque mois de 10h à 12h.

Tarifs municipaux

SALLE POLYVALENTE

Location

- 150 € par festivité pour les associations communales
- 200 € par festivité particuliers de la commune (activités à but lucratif non autorisées)
- 225 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 315 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur (activités à but lucratif non autorisées)

Caution

- 150 € associations communales, particuliers de la commune, commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 250 € particuliers et associations de l'extérieur

Cérémonies funéraires laïques

- Gratuité aux familles des défunts domicilié ou résidant dans la commune au moment du décès
- 100 € pour les familles des défunts résidant hors de la commune

SALLE DE RÉUNIONS (60 PERS.)

Location

- 75 € par festivité associations communales, particuliers de la commune
- 100 € par festivité commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 125 € par festivité particuliers et associations de l'extérieur

Caution

- 100 € pour tous les usagers

Vaisselle

- 50 € location
- 50 € caution

Concessions dans le cimetière

- Concession trentenaire 210 € le m²
- Concession cinquantenaire 290 € le m²

Reposoir

- Gratuité pendant 1 mois
- Au-delà d'1 mois 85 €

Location des gîtes communaux

GÎTE COMMUNAL 7 RUE DES REMPARTS

Gîte 1, 2 et 3 :

6 personnes

- 215 € la semaine
- 130 € le week end

Gîte 4 :

4 personnes

- 185 € la semaine
- 120 € le week end

Gîte 5 :

2 personnes

- 165 € la semaine
- 105 € le week end

Journée complémentaire 30 €

Caution 100 €

Taxe de séjour : 0,50 €

Acompte 25 % à la réservation

Contact réservation :
04 73 94 60 65

GÎTE DE CARACTÈRE RUE DE L'AIRE

- 395 € haute saison été (juillet et août)

- 250 € autres périodes
- 130 € 2 nuitées (sauf juillet août)
- 170 € 3 nuitées (sauf juillet août)

Caution 150 € semaine

Caution week end 75 €

Taxe de séjour 0,70 €

Forfait ménage 40 €

Forfait linge de maison 20 €

Contact réservation :
04 73 32 00 30
04 73 94 60 65



agenda 2019

Janvier

Lundi 7
Vœux du Maire

Dimanche 20
Thé dansant
Châteldon Loisirs et détente 14h
à la salle polyvalente

Samedi 26
Loto Amicale 14h
à la salle polyvalente

Février

Mardi 12
Conseil Municipal à 18h30,
salle des mariages **

Samedi 16
Pot d'accueil des nouveaux
habitants à 10h

Mars

Lundi 18
Réunion publique Recherches
sur la source de la Montagne
à la salle polyvalente

Vendredi 29
Soirée Théâtre
de l'Amicale Laïque

Avril

**Dimanche 1^{er} avril
au 30 juin**
Résidence d'écrivain à
l'ancienne pharmacie

Dimanche 7
Repas des aînés à la salle
polyvalente

Samedi 13
Soirée théâtre du Comité
Culturel

Mardi 16
Conseil Municipal à 18h30,
salle des mariages **

Samedi 27
Concert de printemps de
la fanfare 20h30 à la salle
polyvalente *

Mai

Mercredi 8
Jeu de piste en famille Aloha
Evasion

Mercredi 8
Commémoration de la Victoire
de 1945 à 12h

Samedi 18
Bal Années 80
à la salle polyvalente *

Dimanche 26
Elections européennes
(1 seul tour)

Juin

Judi 13
Conseil Municipal à 18h30,
salle des mariages **

Judi 13 au Dimanche 16
Festival Rural au Stade

Vendredi 28
Fête de l'école

Juillet

**Mercredi 10 juillet au
Dimanche 25 août**
2 expositions à l'ancienne
pharmacie saison culturelle
estivale

Mercredi 10
Vernissage de la première
exposition à l'ancienne
pharmacie à 18h

Dimanche 14
Fête nationale,
Cérémonie à 11h

Août

Mercredi 7
Vernissage de la deuxième
exposition à l'ancienne
pharmacie à 18h

Mercredi 14
Spectacle de rue,
16h place Jean Jaurès

Dimanche 18
Trail des Badins

Septembre

Judi 5
Conseil Municipal à 18h30,
salle des mariages **

Dimanche 15
30^{ème} randonnée des vendanges

Octobre

Samedi 5
Soirée théâtre Châteldon loisirs
et détente, 20h30 à la salle
polyvalente *

Samedi 19 et Dimanche 20
Fête des vignerons *

Judi 24
Conseil Municipal à 18h30,
salle des mariages **

Novembre

Lundi 11
Commémoration de l'armistice
de 1918 à 12h

Samedi 16
Concert de Sainte Cécile de
la fanfare 20h30 à la salle
polyvalente *

Samedi 23
Repas dansant amicale Laïque
21h à la salle polyvalente *

Samedi 30
Assemblée générale de
Châteldon Loisirs et détente

Décembre

Judi 12
Conseil Municipal à 18h30,
salle des mariages **

Vendredi 20
Arbre de Noël
de l'amicale Laïque, 16h
à la salle polyvalente

* Lors des manifestations
qui se prolongent en soirée
l'éclairage public restera
allumé dans le bourg
toute la nuit (ainsi que
les nuits des 24 et 31 décembre).

** Les dates des conseils
municipaux sont données
à titre indicatif.

